

(NOM , prénom, date de naissance)
(Numéro de l'examen)

Examen sénologique du (date)

Indications

Anamnèse actuelle : **examen de dépistage par prescription individuelle dans le cadre de l'art. 26 de la LAMal et de l'OFAS du 29.9.1995, art. 12, ch. n : mammographie comme mesure de prévention à charge de l'assurance de base pour cancer du sein chez .**

Anamnèse familiale : cancer du sein chez à l'âge de ans.

Ant. personnels : aucun.

Nombre d'enfants : G, P, A.

Ttt hormonal : aucun.

Dernier examen :

Description

Examen clinique : sans anomalie.

Mammographie : détection assistée par ordinateur (CAD). Seins de densité moyenne de type 2. Pas de distorsion architecturale ni d'opacité suspecte. Pas de foyer de microcalcifications.

Echographie : pas de lésion focale ni d'atténuation suspecte.

Conclusion

Pas de signe caractéristique de lésion maligne. Seins de densité moyenne, type 2. ACR-BIRADS 0 (investigations complémentaires nécessaires). ACR-BIRADS 1 (mammographie normale). ACR-BIRADS 2 (anomalie/s typiquement bénigne/s). ACR-BIRADS 3 (anomalie/s probablement bénigne/s). ACR-BIRADS 4 (anomalie/s suspecte/s). ACR-BIRADS 5 (anomalie/s maligne/s). ACR-BIRADS 6 (malignité prouvée par (prélèvement percutané) histologie).

Proposition

Prochain contrôle dans 1 an, en l'absence d'anomalie clinique intercurrente.

Avec nos remerciements et nos meilleures salutations.

Classification des anomalies mammographiques selon référentiel BIRADS de ACR :

ACR 0 : Investigations complémentaires nécessaires

ACR 1 : Mammographie normale

ACR 2 : Anomalies bénignes ne nécessitant ni surveillance ni examen complémentaire

ACR 3 : Anomalie probablement bénigne justifiant une surveillance à court terme

ACR 4 : Anomalie indéterminée ou suspecte nécessitant une vérification histologique

ACR 5 : Haute probabilité de malignité. Prise en charge nécessaire

ACR 6 : Malignité prouvée par histologie

Classification de la densité mammaire de ACR :

Type 1 : seins clairs (quasi-totalement gras)

Type 2 : opacités fibro-glandulaires éparpillées

Type 3 : seins denses de répartition hétérogène (détection des petites masses difficile)

Type 4 : seins extrêmement denses de façon homogène (analyse mammographique gênée par la densité)